

2024 Voiture de taille normale

# ONTARIO

## Demolition Derby

### **Conducteurs éligibles**

Les conducteurs doivent être âgés de 18 ans ou plus et posséder un permis de conduire (les permis G1 et G2 sont acceptés).

### **Véhicules éligibles**

Voiture de taille normale

- a) Toute automobile à toit rigide à deux roues motrices de 1970 ou plus récente, avec un empattement de 113 pouces ou plus et un moteur V8 ou 6 cylindres.(discretion officielle)
- b) Aucune cabine à carreaux, Chrysler Imperial, corbillard, limousine, jeep, fourgonnette, camion ou véhicule de style El Camino.

### **Règles applicables aux conducteurs et aux équipes de ravitaillement**

1. Tous les pilotes, mécaniciens et véhicules doivent se présenter au bureau d'inscription de préférence deux heures avant le début de l'épreuve.
2. L'entrée payante ne permet qu'à un seul conducteur et à un seul véhicule de remorquage d'accéder à la zone des stands.
3. Chaque pilote doit assister à la réunion des pilotes, qui se tient environ 30 minutes avant l'heure prévue pour le début de la compétition.
4. Il est recommandé d'avoir plus de 13 ans dans les stands. Tous les enfants de moins de 13 ans doivent rester dans leur remorque entre les manches ou lorsque les véhicules sont en mouvement et doivent être accompagnés de leur tuteur à tout moment. Le conducteur peut être disqualifié si la règle n'est pas respectée.
5. Les conducteurs/membres d'équipage âgés de 16 à 17 ans doivent être accompagnés d'un parent et/ou d'un tuteur lors de l'inscription afin de signer un formulaire de consentement parental, et le parent et/ou le tuteur doit être présent pendant toute la durée de l'événement.
6. La conduite agressive est limitée à la piste pendant la course. Elle ne sera pas tolérée dans la zone des stands.
7. Tous les pilotes et les membres de l'équipe doivent signer un formulaire de décharge avant la course, faute de quoi ils ne seront pas admis dans la zone des stands.
8. La consommation d'alcool ou de drogues avant ou pendant la course ne fera l'objet d'aucune tolérance.
9. Ontario Démolition Derby se réserve le droit de disqualifier ou de refuser toute inscription, ou de disqualifier ou d'expulser tout participant, membre d'équipage ou d'équipe dont les actions entravent le déroulement, le plaisir ou l'efficacité de l'événement.
10. Seul le conducteur de la voiture en compétition est autorisé à se rendre sur la piste

après les épreuves éliminatoires ou les épreuves spéciales, sans la permission d'un officiel de la piste.

11. L'Ontario Démolition Derby fournit une assurance responsabilité aux participants, mais les biens personnels et l'équipement sont la responsabilité de leur propriétaire.

### **Équipement et règles de conduite**

1. Tous les conducteurs doivent être équipés d'un casque, de lunettes de sécurité, d'une ceinture de sécurité et d'un extincteur à portée de main du conducteur et des officiels de la piste.

2. Tous les conducteurs doivent porter des vêtements acceptables pour participer (pas de shorts, pas de débardeurs).

3. Les véhicules doivent être équipés de freins adéquats. Le conducteur doit avoir le contrôle de son véhicule à tout moment.

4. Aucun coup de portière délibéré ou agressif ne sera toléré.

5. Si des pales de ventilateur en métal sont utilisées et que le capot de la voiture s'ouvre, le conducteur sera disqualifié.

6. Règle du 1 feu. A la discrétion de l'officiel

7. Si une porte s'ouvre pendant la participation, la voiture et le pilote seront disqualifiés.

8. Un pilote qui n'établit pas ou ne tente pas d'établir un contact compétitif avec les autres participants actifs sera disqualifié. Vous avez 45 secondes. PAS D'EFFET DE SAC DE SABLE.

9. Il est de la responsabilité du pilote d'être conscient des officiels de la piste et de leur obéir à tout moment. Tout manquement à cette règle entraînera une disqualification.

10. Un vainqueur de manche ou un second qui se qualifie pour une épreuve finale doit conduire le même véhicule dans l'épreuve finale (le cas échéant).

11. Aucune substitution de pilote n'est autorisée.

12. la règle de l'absence de bloc.

### **Réglementation des pneus**

- Les pneus utilisés pour les épreuves automobiles doivent être de type P ou porter la mention "Load Range B", ne pas dépasser 235/15 et ne pas comporter de barrette neige à l'extérieur du pneu.

de type neige sur l'extérieur du pneu. Si un pneu est jugé trop agressif, les officiels peuvent décider de le modifier ou de le remplacer.  
remplacement.

- Les pneus dont les barrettes ont été rabotées sont acceptables.

- Les masses de roues doivent être retirées des roues motrices.

- Les pneus doubles sont autorisés.

- Les pneus remplis de liquide, les pneus cloutés ou les doublures externes (parois latérales supplémentaires) ne sont pas autorisés.

- Les protections de tige de valve soudées sont interdites.

- L'entraxe des roues peut être modifié, mais seules les roues de 14, 15 ou 16 pouces sont autorisées.

- Les pneus de type rallye sont autorisés.

- Les pneus pleins sont autorisés sur les pneus qui ne sont pas des pneus d'entraînement.

- La bande de roulement peut être coupée

- Les véhicules de type "skid steer" ou "chariot élévateur" sont interdits (ils peuvent être autorisés en fonction de l'état de la piste).

## **Le soudage**

La soudure n'est autorisée que dans les zones suivantes et est strictement respectée :

- Une barre de poste à poste peut être soudée dans l'habitacle du conducteur pour sa sécurité (voir Barres de poste à poste).
- Une barre de tableau de bord peut être soudée dans l'habitacle du conducteur (voir Barres de poteau à poteau).
- Les supports de moteur peuvent être soudés à la traverse (berceau) - l'utilisation excessive de matériaux ou de soudures peut entraîner la disqualification du véhicule.
- Le différentiel peut être soudé.
- Les pare-chocs avant et arrière peuvent être soudés (voir Pare-chocs).
- Les portes, dans des limites très strictes (voir la règle des portes ci-dessous).
- Les réparations de cadres cassés, gravement rouillés ou déformés sont autorisées mais doivent respecter les critères ci-dessous :
  - a. Les cadres ne peuvent être réparés qu'à l'aide de plaques de 4" x 4", d'une épaisseur maximale de 3/16". d'une épaisseur maximale de 3/16" Contacter ODD si la réparation d'un cadre plus grand est nécessaire.
  - b. Les cadres ne peuvent être réparés que sur deux côtés (pas de mise en boîte, pas de réparation sur trois côtés). MAX Total de 8 plaques de réparation )Les réparations de cadres pourris ne comptent pas. Les réparations de cadres pourris ne comptent pas, il faut montrer la preuve du cadre pourri.)
  - c. Toutes les réparations doivent être peintes en orange et révélées aux officiels lors de l'inspection technique.
  - d. Une réparation n'est acceptable que si le défaut est encore visible, sinon elle sera être enlevée.
- Les barres d'accouplement cassées ou tordues peuvent être réparées en utilisant UNIQUEMENT de l'acier plat ou de l'angle, et NE PEUVENT PAS être manchonnées. Il faut pouvoir être en mesure de voir la courbure/la rupture
- Les pare-chocs peuvent être soudés, sans ajout de matériau supplémentaire.

## **Coussins gonflables**

Enlever tous les airbags, si un airbag se déclenche et qu'un officiel de piste suspecte une blessure, la voiture peut être disqualifiée.

Le matériau des airbags peut être utilisé pour recouvrir les batteries et les réservoirs d'essence.

## **Numérotation**

- La porte avant du conducteur doit être peinte en blanc.
- Les deux portes avant doivent être numérotées à des fins d'identification (la porte du passager peut également être peinte en blanc).
- être peinte en blanc)

## **Intérieur et extérieur du véhicule**

- Toutes les vitres, les moulures décoratives, les accessoires et les attelages de remorque doivent être enlevés et le véhicule doit être
- Le véhicule doit être nettoyé de tout débris.

- Les sièges arrière, les airbags et les matériaux inflammables doivent être enlevés, à l'exception des sièges avant et du tableau de bord
- Les toits ouvrants DOIVENT être recouverts d'une couverture solide ; un treillis en acier solide est acceptable.
- Les pare-chocs en plastique doivent être enlevés avant d'entrer dans le ring.

### **Collecteurs**

- Les collecteurs d'échappement peuvent être retournés vers le haut. personnalisés peuvent être utilisés.

### **Batteries**

- Une seule batterie d'automobile de 12 V est autorisée et doit être fixée dans l'espace passager avant.
- La batterie devra être recouverte d'une housse ininflammable après l'inspection.

### **Groupe motopropulseur**

- Toutes les combinaisons de moteurs, de transmissions et de trains arrière sont acceptables.
- 5/6 bolt half ton, 1970 ou plus récent)
- Aucun protecteur de moteur, de différentiel ou de distributeur.
- Un support de moteur inférieur peut être utilisé pour aider à monter le moteur (aucun protecteur d'équilibreur harmonique n'est autorisé).
- Les supports de moteur peuvent être soudés à la traverse (berceau).
- Le différentiel peut être soudé.
- L'utilisation excessive de matériaux ou de soudures peut entraîner la disqualification.
- Les arbres coulissants sont autorisés
- Les freins à pignon sont autorisés
- Un protecteur de carter inférieur peut être ajouté. Il ne peut être fixé qu'au niveau des boulons du carter de cloche inférieur et des boulons du carter de transmission. ne peut être fixé qu'au niveau des boulons du carter de cloche inférieur sur les boulons du carter de transmission.
- Les protections d'essieu ne sont autorisées que sur les rearends de STOCK. L'entretoise peut être soudée ou boulonnée à la plaque d'appui. Voir l'image ci-dessous
- Les conversions de liens de Watts sont autorisées. Pas de renforcement. La suspension doit rester en mouvement.

### **Supports de carrosserie**

- Les 2 boulons de fixation avant du berceau du radiateur et les 2 boulons de fixation arrière (bas des bosses) peuvent être être remplacés par une tige filetée (max 3/4"), qui passe à travers le capot/tronc et compte comme un d'arrimage du capot et du coffre.
- La tige filetée du Rad Cradle peut être manchonnée. MAX 2in, peut être soudée au support de carrosserie de la carrosserie
- Les supports du berceau Rad peuvent être remplacés par une entretoise d'une hauteur maximale de 3 pouces.

## **ENVELOPPES DE CADRE**

- Au lieu d'utiliser la tige filetée arrière, vous pouvez attacher le plancher du coffre au cadre à l'aide d'une sangle, d'un fil ou d'une courroie à deux endroits par côté du cadre, derrière les bosses arrière.

derrière les bosses arrière (NE PEUT PAS le faire si l'on utilise une tige filetée dans le support le plus à l'arrière).

- Les sangles ne doivent pas dépasser 3" de largeur.

Fixation des portes, du capot et du coffre

- Peut être fixé à 6 endroits maximum par porte à l'aide de sangles, de fil de fer, de boulons de 3/8" ou de chaînes de 1/4" ou de plaques de 2 x 3 (l'utilisation excessive de ce matériel est laissée à l'appréciation de l'arbitre). de matériel est laissé à l'appréciation de l'officiel)

- Le joint du pilier B compte pour un point sur la porte avant et la porte arrière.

- Les tiges filetées à l'avant et à l'arrière comptent comme des attaches.

- Les capots peuvent être avancés et pliés vers l'avant, mais seulement jusqu'au sommet du pare-chocs et pas plus loin, et NE PEUVENT PAS être soudés au pare-chocs.

au pare-chocs

Les capots peuvent être reliés au pare-chocs par des câbles, qui seront pris en compte dans le calcul des attaches de capot.

- Les coffres peuvent être enlevés ou pliés, mais ne peuvent PAS être boulonnés au plancher du camion. La lunette arrière doit rester en place.

- Les fils et les sangles peuvent être enroulés à travers les portes et autour du cadre (l'utilisation excessive de matériel est laissée à la discrétion de l'officiel et sera strictement appliquée).

L'utilisation excessive de matériel est à la discrétion de l'officiel et sera strictement appliquée, compte pour vos 6 places)

- Le berceau rad peut être câblé au pare-chocs MAX 4 Spots. S'ils passent à travers le capot, ils seront comptabilisés dans vos les fixations.

- Il doit y avoir une ouverture de 6x6 dans le capot. Vous pouvez boulonner la peau intérieure de votre capot, UNIQUEMENT autour et à moins de 2 pouces du trou d'inspection incendie.

du trou d'inspection incendie

## **Cadres**

- Les cadres ne peuvent être modifiés de quelque manière que ce soit, y compris par écaillage, et ne peuvent être peints ou recouverts d'une sous-couche.

- Les languettes de la boîte de vitesses ne doivent pas être modifiées, ni pliées, ni altérées de quelque manière que ce soit.

- Les bosses du cadre ne doivent pas être modifiées (y compris le boulonnage ou le martelage au centre de la bosse).

- Il est permis d'entailler ou de couper les rails du cadre (les coupes intentionnelles ne doivent pas être plaquées).

- Les coupes intentionnelles ne peuvent pas être plaquées, sauf si une section du cadre s'est complètement détachée.

- Voir les limites de la soudure pour les réparations du cadre

Ailes et panneaux de carrosserie

- Pas de boulonnage des panneaux de carrosserie

- Pas de découpe de panneaux de carrosserie (sur les voitures neuves)

- Pas de pré-pliage des panneaux de carrosserie devant les montants C.
- Les enceintes ne peuvent en aucun cas être connectées ou fixées à une autre partie du véhicule.

### **Barre de fenêtre avant/arrière**

- Une barre, une chaîne, un "A" ou un "H" doit être placé devant le conducteur (du toit au capot), doit être placé devant le conducteur "A" et "H".

La barre ne doit pas être plus large que 24 pouces.

- S'il n'y a pas de protecteur de réservoir d'essence, une barre de fenêtre arrière est autorisée (MAX 2x2).

- La barre de fenêtre arrière ne peut être reliée du toit à la plate-forme des haut-parleurs/au coffre qu'à l'aide d'une plaque de 4" x 4". Si elle est attachée au

Si elle est attachée au couvercle du coffre d'une manière ou d'une autre, elle sera considérée comme une attache.

### **Pare-chocs (1970 ou plus récent autorisé, pare-chocs de voiture uniquement)**

- Les extrémités des pare-chocs peuvent être pliées, mais ne peuvent pas être coupées.
- Les pare-chocs avant doivent être soudés, chaînés (chaîne de 1/4"), câblés ou boulonnés au châssis pour éviter qu'ils ne tombent.
- Il est permis de durcir le pare-chocs.
- Vous pouvez souder votre pare-chocs.
- MAX 3x4x6 Angle, pas de goussets.

Si les extrémités du pare-chocs sont soudées, un trou d'inspection de 3/4 de pouce doit être percé.

Aucun matériau supplémentaire ne peut être ajouté au pare-chocs lors de la soudure.

- Les tubes carrés 4x4 OU 2x6 sont autorisés. Épaisseur maximale de 3/8. Pas plus large que le centre des pneus avant. Les extrémités doivent être coupées à

Les extrémités doivent être coupées à 45 degrés et bouchées. Pas de bourrage. On peut vous demander de percer un trou d'inspection si vous soupçonnez un bourrage. Peut être recouvert d'un pare-chocs. Câblé ou soudé

### **Plaque de porte - La protection de la porte du conducteur est OBLIGATOIRE**

- La porte du conducteur doit être renforcée par une barre plate, une plaque à l'extérieur de la porte ou une plaque insérée à l'intérieur de la porte.
- La plaque extérieure ne doit pas dépasser de plus de 12 pouces le joint central de la porte du côté conducteur (4 portes).
- La porte côté passager ne peut pas être renforcée.

### **Suspension et direction**

- Pas de blocage.
  - Doit avoir l'apparence et le fonctionnement d'origine.
  - Les supports de bras de contrôle supérieurs et inférieurs et les fusées peuvent être échangés à partir de différentes années de la même marque.
- Ils DOIVENT être boulonnés de la même manière que les véhicules d'origine.
- Les berceaux de moteur boulonnés sont autorisés.
  - Les bras de contrôle arrière doivent être d'origine pour l'année / le modèle, à moins de convertir un lien watts (matériel d'origine).
  - L'arbre de direction peut être modifié pour éviter qu'il ne se casse ou ne se bloque.

- Les ressorts hélicoïdaux doivent être câblés ou fixés pour éviter qu'ils ne tombent.
- Les barres d'accouplement peuvent être renforcées à l'aide d'un angle seulement.
- Pas d'ajout de ressorts à lames supplémentaires, pas d'enroulement ni de clapet des ressorts à lames.
- On ne peut pas convertir un ressort hélicoïdal en ressort à lames.

### **Barres de poteau à poteau (PTP)**

-Vous pouvez installer une barre PTP (max. 4") reliée aux piliers B, 2 montants ou une tige filetée peuvent être reliés du sol à la barre PTP.

du sol à la barre PTP. Vous pouvez ajouter une barre verticale derrière le conducteur.

- Vous pouvez installer une barre PTP (max 4") reliée aux piliers B avec 2 barres verticales partant de la PTP et passant par-dessus le toit.

le toit. La barre de toit doit être boulonnée au toit en deux endroits. Les barres verticales peuvent être fixées au plancher de l'espace passager arrière.

zone

- Une barre de tableau de bord (tube carré de 3" minimum à 4" maximum) peut être montée du pilier A du conducteur au pilier A du passager ; elle ne peut pas être fixée à la cloison pare-feu.

ne peut pas être fixée à la cloison pare-feu

- Une barre peut être ajoutée du côté passager, reliant le PTP et la barre de tableau de bord. Cette barre doit être montée

Cette barre doit être montée à l'intérieur des montants, elle ne peut pas être fixée ou toucher le revêtement intérieur de la porte.

-Pas de barres descendantes entre la barre de tableau de bord et le cadre/plancher.

(L'utilisation excessive de matériel est laissée à l'appréciation de l'officiel et sera strictement appliquée).

### **Réservoirs de gaz**

- PAS DE RÉSERVOIR D'ORIGINE

- Le réservoir d'essence d'origine doit être retiré

- Il doit être remplacé par un réservoir, une pile à combustible ou une pile à combustible personnalisée homologués CSA, qui doivent être solidement fixés au centre de l'habitacle arrière.

de l'habitacle arrière

-Deux sangles à cliquet de 2 pouces au maximum peuvent être utilisées, le trou dans le plancher DOIT être de 4 pouces, l'acier de la carrosserie DOIT être replié pour éviter que la sangle ne soit coupée.

pour éviter que la sangle ne soit coupée

-Il est OBLIGATOIRE d'utiliser des rondelles de 1,5 pouce au minimum si l'on utilise des boulons.

- PAS D'AUTO-AFFÛTAGE AUTORISÉ

- Tous les réservoirs doivent être recouverts d'un couvercle ininflammable après l'inspection. (LE MATÉRIAU DU COUSSIN D'AIR EST FORTEMENT RECOMMANDÉ)

- Les réservoirs en métal sont fortement recommandés, mais les réservoirs en plastique pour bateaux homologués CSA sont acceptables. Un réservoir en plastique DOIT être placé dans un cadre ou un support.

### **Protections de réservoir**

- Doit être raisonnablement centré dans la zone des passagers arrière de la voiture, ne peut pas être plus large que 26" (mesure extérieure) et doit être fixé solidement au plancher. et fixés solidement au plancher, NE PEUVENT PAS être attachés ou toucher le PTP, doivent être à une distance de 2 pouces.

-S'il est relié à un poteau à poteau, le protecteur doit être à au moins 2" du seuil arrière non modifié ou de toute tôle et seulement fixé solidement au poteau à poteau.

Si le protecteur est relié à un poteau à poteau, il doit être à au moins 2" du seuil arrière non modifié ou de toute tôle et n'être fixé solidement qu'à la barre poteau à poteau

- S'il n'y a pas de protecteur de réservoir d'essence, une barre de fenêtre arrière est autorisée (tube carré de 2 pouces maximum) (voir la règle de la barre de fenêtre avant/arrière ci-dessus).

Règle de la barre de fenêtre avant/arrière ci-dessus)

-(L'utilisation excessive de matériaux est laissée à la discrétion de l'officiel et sera strictement appliquée).

Protecteur d'essieu sur un arrière STOCK

PHOTO





## **Contestation**

Si un pilote pense qu'un autre participant triche, il doit s'adresser à un officiel dans les 15 minutes qui suivent la manche ou la finale.

de la manche ou de la finale. Il doit également présenter une taxe de protestation de 100 \$.

Si la voiture en question est reconnue comme tricheuse par l'officiel, les frais de protestation lui seront remboursés.

les frais de protestation seront remboursés.

## **Avis de non-responsabilité**

ONTARIO DEMOLITION DERBY a le droit de réinspecter / couper / ou percer tout véhicule  
A LE DROIT DE RÉINSPECTER / COUPER / OU PERCER TOUT VÉHICULE À TOUT  
MOMENT LE DÉFAUT DE PASSER LE TECH ENTRAÎNE LA DISQUALIFICATION ET / OU  
L'ABANDON DE TOUT GAGNANT \*\* Si vous avez des questions sur l'esprit ou l'intention  
du concours, veuillez communiquer avec nous.

DISQUALIFICATION ET/OU ABANDON DE TOUTES LES VICTOIRES \*\* Si vous avez des  
questions sur l'esprit ou l'interprétation des règles, veuillez contacter l'ONTARIO pour plus  
d'informations sur ce sujet.

l'interprétation des règlements, veuillez appeler ONTARIO DEMOLITION DERBY \*\* Les  
véhicules jugés trop petits, trop endommagés ou non sécuritaires pour leur classe par les  
officiels.

trop petits, trop endommagés ou non sécuritaires pour leur classe par les officiels ne seront  
pas autorisés à participer \*\* Tout équipement ou fabrication jugés non sécuritaires, trop  
construits ou inadéquats pour leur classe ne seront pas autorisés à participer.

Tout équipement ou fabrication jugés non sécuritaires, surconstruits ou inadéquats par les  
officiels ne seront pas autorisés à participer \*\* Toute modification additionnelle non listée  
ci-dessous peut être jugée illégale, et sera considérée comme une infraction à la loi.

Toute modification supplémentaire non listée ci-dessous peut être considérée comme  
illégale et peut entraîner une disqualification immédiate.

Toute soudure non autorisée ou modification non autorisée sur un véhicule de compétition  
avant, pendant ou après \*\* Se référer au site web pour les classes exactes de chaque  
événement.

pour connaître les classes exactes de chaque événement